



Union Syndicale des Retraités **CGT 18**

Cette année, les pensions ne seront pas revalorisées. Celles inférieures à 1.200 € devaient l'être. Elles ne le seront pas non plus ! Seule une prime exceptionnelle de 40 € sera attribuée, une misère, dont la date n'est pas connue.

Partout dans toute la France, le 30 SEPTEMBRE, disons au patronat, au gouvernement :

NON AU BLOCAGE DES PENSIONS DE RETRAITE

RETRAITÉS : UNE COLÈRE FORTE

Au début de l'année, des dizaines de milliers de cartes pétitions ont été remises au Président de la République pour lui dire que les retraités ne sont pas des nantis. Et le 3 Juin, à l'appel de 9 organisations de retraités venant de toute la France, nous avons manifesté notre colère pour nos retraites, la santé, le droit à l'autonomie

Le gouvernement est injuste pour les salariés, les chômeurs, les retraités, mais généreux pour les actionnaires. En France, le chômage progresse, la création de richesses est en panne, la demande intérieure est moribonde. Le pouvoir d'achat des salariés, comme des retraités, ne cesse de baisser. Des résultats catastrophiques qui sont le fruit de la politique d'austérité, de la baisse des salaires, pensions et des cadeaux accrus au monde de la finance et du patronat.

RAPPEL DES FAITS :

- *Le gouvernement, suivant le MEDEF, a décidé de bloquer la revalorisation des pensions de retraite.*
- *C'est aussi une hausse de la TVA qui touche les plus défavorisés.*
- *C'est aussi la fiscalisation de la bonification des pensions des retraités ayant eu trois enfants et plus.*
- *La perte est le résultat aussi du passage de 10 à 25 ans pour les salariés du privé, l'indexation des pensions sur les prix et non sur l'évolution des salaires moyens, les décotes, l'allongement des durées de cotisation et, depuis le 1^{er} avril 2013, l'instauration d'une taxe de 0,3 % pour les retraites imposables (CASA).*

La liste serait longue à rappeler tous les mauvais coups contre les retraités.

DE L'ARGENT POUR LES SALAIRES, NOS PENSIONS : IL Y EN A

220 milliards d'euros d'aides publiques ont été donnés aux entreprises qui ne sont soumises à aucune évaluation alors que tous les observateurs attentifs constatent que cela n'a servi ni à l'investissement, ni à l'emploi. De 6,9 milliards d'euros en 1978, ils sont passés, pour les sociétés non financières à 247,6 milliards en 2008, année du déclenchement de la crise. En trente ans, leur montant a donc été multiplié par 36 quand la masse salariale ne l'était que par 4,5.

Exigeons la fin de ces aides publiques, qui ne créent pas d'emplois et ne servent qu'à gonfler les dividendes des actionnaires.

POUR LA REVALORISATION DE NOS PENSIONS

Les organisations syndicales, associations qui avaient réussi l'énorme manifestation des retraités le 3 juin, ont décidé de rappeler leur volonté de voir revaloriser l'ensemble des pensions comme cela avait lieu le 1^{er} janvier de chaque année. Et maintenant le gouvernement, le patronat, ont décidé de reporter aux calendres grecques les revalorisations de nos pensions. C'est insupportable !

Le 30 SEPTEMBRE, avec les autres organisations, exigeons :

- Un rattrapage immédiat de 300 € par mois pour tous les retraités.
- La revalorisation des pensions et des retraites complémentaires au 1^{er} janvier indexée sur les salaires moyens.
- Le minimum retraite égal au Smic que la CGT du Cher revendique à 2.000 € bruts pour une carrière complète.
- Le relèvement des pensions de réversion à 75 % de la retraite initiale.
- Le rétablissement de la ½ part pour le calcul de l'impôt sur le revenu pour les personnes seules ayant élevé trois enfants.
- Un Service Public de qualité et de proximité : hôpitaux, postes, perceptions, gares, etc...
- Blocage de la TVA et sa baisse sur les produits de première nécessité.

Comme dans toute la France, à l'appel de la CGT, FO, SOLIDAIRE, FSU, CGC, UNRPA, LSR, FGR, CFTC :

Rappelons nos revendications AU PATRONAT et AU GOUVERNEMENT MARDI 30 SEPTEMBRE 2014



RASSEMBLEMENTS et MANIFESTATIONS à :

BOURGES	10 h 30	Place Séraucourt
VIERZON	10 h 30	Sous Préfecture
ST-AMAND MONTROND	10 h 30	Place Carrée
ST-FLORENT sur CHER	10 h 30	Devant la Poste – Av. G. Dordain
LA GUERCHE sur l'AUBOIS	10 h 30	Place du Marché

Bourges, le 18 Septembre 2014



Me syndiquer à la CGT, c'est défendre :

- ➔ **Mon pouvoir d'achat,**
- ➔ **Ma retraite,**
- ➔ **Ma santé et la Sécurité Sociale,**
- ➔ **Mes besoins quotidiens**



**Alors n'attendez pas, prenez contact avec l'USR CGT 18 - 8 Place Malus à BOURGES
Tél 02 48 21 24 79 - cgt.ud.cher@wanadoo.fr**